GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0.5 — 1.0 — 1.5 — 2.0 — 2.5 — 3.0 Kilomètres

V

Compt. for.: 7410-7729-8002-8603-9629-5039-5518-6014-6571
à jour : avril 1994

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes régulières	cbr
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage avec lisière et dégagement des tiges d'avenir	cj
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (autre que à pied)	cpj
Plantation 5 racines nues	p5r
Plantation en récipients	pr
Ensemencement naturel	en
Ensemencement	ens
Épinette commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (extérieures libres)	erc

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédominante)	R
à sapin et/ou épinette blanche	R (SE)
à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
à pin rouge	R (PR)
à pin gris	R (PG)
à thuya (cèdre)	R (CE)
à mélèze	R (L)
à peuplier	R (P)
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
(aucune essence compagne prédominante)	E (E)
à thuya (cèdre)	E (CE)
à mélèze	E (M)
à peuplier	E (P)
à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
à pin rouge	E (PR)
à pin gris	E (PG)
à sapin et/ou épinette blanche	E (SE)
(prédominance d'épinette blanche)	E (SE) p
(prédominance d'épinette rouge)	E (E) p
(prédominance d'épinette noire)	E (E) p
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (SE)
(aucune essence compagne prédominante)	S (SE)
à thuya (cèdre)	S (CE)
à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
à pin rouge	S (PR)
à pin gris	S (PG)
à peuplier	S (P)
(prédominance de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	Pb (PB)
— — (pin blanc occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (PB)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (PB)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (CE)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (M)
— — avec peuplier	Pb (P)
— — avec pin rouge	Pb (PR)
— — avec pin gris	Pb (PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (SE)
— — (prédominance de pin blanc)	Pb (PB) p
Pinède à pin rouge	Pr (PR)
— — (pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (PR)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (CE)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec peuplier	Pr (P)
— — avec pin blanc	Pr (PB)
— — avec pin gris	Pr (PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — (prédominance de pin rouge)	Pr (PR) p
Pinède à pin gris	Pg (PG)
— — (pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (PG)
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pg (PG)
— — avec thuya (cèdre)	Pg (CE)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — avec mélèze	Pg (M)
— — avec peuplier	Pg (P)
— — avec pin blanc	Pg (PB)
— — avec pin rouge	Pg (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SE)
— — (prédominance de pin gris)	Pg (PG) p
Cédrière (thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (CE)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (CE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — (prédominance de thuya)	C (CE) p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr
— — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (CE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — (prédominance de pruche)	Pr (Pr) p
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M
— — (aucune essence compagne prédominante)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (CE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (SE)
— — (prédominance de mélèze européen)	M (E) p
— — (prédominance de mélèze hybride)	M (E) p
— — (prédominance de mélèze dunkick)	M (E) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — avec épinette blanche	F1 S (F)	F1 S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E (F)	F1 E (R)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb E (F)	B1 E (R)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	Bb E (F)	B1 E (R)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb (F)	B1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr (F)	B1 Pr (R)
— — — — avec pin gris	Bb Pg (F)	B1 Pg (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	B1 Pb (F)	B1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	B1 Pr (F)	B1 Pr (R)
— — — — avec pin gris	B1 Pg (F)	B1 Pg (R)
Peuplieraie avec sapin	Pe S (F)	Pe S (R)
— — — — avec épinette noire	Pe E (F)	Pe E (R)
— — — — avec pin blanc	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe E (F)	Pe E (R)
— — — — avec mélèze	Pe M (F)	Pe M (R)
Érablière rouge	Er R (F)	Er R (R)
Érablière sucrière	Es S (F)	Es S (R)
— — avec pin blanc	Es Pb (F)	Es Pb (R)
— — avec pin rouge	Es Pr (F)	Es Pr (R)
Bouleaux à bouleaux blancs	B1 (F)	B1 (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes	B1 (F)	B1 (R)
Peupliers	Ep (F)	Ep (R)
Frênes	Fr (F)	Fr (R)
— — à bouleaux blancs	Fr B1 (F)	Fr B1 (R)
— — à bouleaux jaunes	Fr B1 (F)	Fr B1 (R)
— — à peupliers	Fr Ep (F)	Fr Ep (R)
— — à feuillus intolérantes	Fr F1 (F)	Fr F1 (R)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fr F1 (F)	Fr F1 (R)
Plantations de bouleaux blancs	Pb1 (F)	Pb1 (R)
— — de bouleaux jaunes	Pb1 (F)	Pb1 (R)
— — de peuplier	Pe0 (F)	Pe0 (R)
— — de peuplier hybride	Pe0 (F)	Pe0 (R)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec	sd
Désnudé et semi-désnudé humide	sdh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement public, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cb
Coupe partielle par épaisseur légère	cpl
Dépôt de neige	dn
Épaisseur légère	pl
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totaux	ct
Épidémie sévère	ps
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TYPE DE CL.	CLASSES
30 (ans)	0-30 ans	
50 "	31-50 ans	
70 "	51-70 ans	
90 "	71-90 ans	
120 "	91-120 ans	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
30-30 (ans)	30-70 (ans)
50-30 "	50-70 "
50-50 "	50-90 "
90-50 "	90-90 "
90-90 "	90-120 "
120-90 "	120-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jr (jeune irrégulière) Plus de 2 dominances de feuillus intolérants peuvent exister dans une Jr et 30 ans.
Plus de 2 dominances de résineux peuvent exister dans une Jr et 30 ans.

Vieux (vieux irrégulière) Plus de 2 dominances de feuillus tolérants peuvent exister dans une vieux et 90 ans.
Plus de 2 dominances de résineux peuvent exister dans une vieux et 90 ans.
Vieux irrégulière peut aussi avoir des tiges vieilles de plus de 120 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60%	P
Forte	61 à 80%	P
Abrupte	81 % et plus	P
Superficie entourée de pentes > 50%		P

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C5 s3 50 H ⊖
- S1 — stratification
- E3 — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- s3 — sous-classe d'âge
- 50 — classe de hauteur
- H — classe de densité
- ⊖ — sous group. d'essences
- groupement d'essences

R C5 s40 50 ⊕
- R — origine
- C5 — classe d'âge
- s40 — sous-classe d'âge
- 50 — classe de hauteur
- ⊕ — classe de densité
- type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - PERREAULT ET ASS. (PRATIELLE)
SIGNATURE

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - GAUTHIER, PARENT ET ASS. (PRATIELLE)
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	7
Unité de gestion	71*
Unité d'aménagement	-1*
Unité de sondage	000 02 06*
Mode de tenure ou de gestion	
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	30603*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	80900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1244*
Région écologique	3h
N.E.C. 140 PONTIAC*	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1981
Carte forestière : Année de publication : 1982
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 82/4/1
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-11 S.E.	31-K-10 S.O.	31-K-9 S.E. S.O.
31-K-6 S.E. S.O.	31-K-7	31-K-8 S.O.
31-K-3	31-K-2	31-K-1

N.E. N.O. N.E. N.O.

31 K/7 S.E.

UG 71, 73

2 50